BAL DOMINIQUE ROUSSEAUX
60, Rue de l'Alouette, 60
ROUBAIX
18 Avril 1897
Fête de Pâques
Clôture de la saison d'hiver
Grand BAL DES MIRLITONS
Un joli mirliton sera offert à toutes clients.

LOTERIE
de l'Œuvre des Enfants Tuberculeux

Pour conserver son caractère de charité à la Loterie autorisé par arrêté ministériel en date du 20 février 1897, en faveur de l'Œuvre et intéressante des Enfants Tuberculeux, et pour éviter les majorations de prix qui pourraient se produire au détriment des acheteurs, il a été décidé que les billets seraient vendus sans intermédiaire.

On peut se les procurer aux adresses suivantes :

1° Siège social de l'Œuvre, 35, rue Miromesnil, Paris ;

2° Agences de la Société Générale, du Crédit Lyonnais, du Crédit Industriel et Commercial, dans Paris et dans les villes ci-après :

Amiens, Angers, Arras, Beauvais, Boulogne-sur-Mer, Caen, Châlons-sur-Marne, Chartres, Dunkerque, Epernay, Evreux, Fontainebleau, Le Hâvre, Le Mans, Lille, Lyon, Melun, Nantes, Orléans, Reims, Rennes, Roubaix, Rouen, Saint-Quentin, Troyes, Versailles.

En dehors de Paris et du département de la Seine, nul n'a le droit de se livrer au commerce des billets de la loterie de l'Œuvre des Enfants Tuberculeux.

Rappelons que l'Œuvre des Enfants tuberculeux est absolument gratuite et accueille avec une égale sollicitude les malades de la France entière à quelque ville et département qu'ils appartiennent.

UN FAIT CURIEUX

Il arrive souvent que dans bien des questions les opinions sont divisées, mais il est étonnant de constater que tous ceux qui ont visité, La Maison colossale de Soldes, sont d'accord pour dire qu'il n'ont jamais vu d'articles aussi beaux et aussi bon marché que ceux mis en vente par ces grands magasins.

Aussi il est à souhaiter que les personnes qui n'ont pas encore été voir l'exposition remarquable de cette maison qui manquait à Roubaix, y allient afin de constater les efforts faits par la direction pour continuer à donner à sa clientèle des marchandises à des prix invraisemblables.

Au Gaspillage
49, GRANDE-RUE, 49
Entrée Libre

Malades, ne désespérez pas !

Ayant appris par la rumeur publique, les guérisons merveilleuses obtenues par le Dépuratif Mexicain du Docteur Jackson dont M. Couvreur, pharmacien, s'est fait le vulgarisateur. J'ai voulu contrôler les faits, et voici en quelques lignes le résultat de mon enquête. Partout où je suis allé, les personnes m'ont confirmé leur guérison, en me traisant pas d'éloges sur la Méthode du Docteur Jackson, qui agit avec une rapidité étonnante, guérissant en quelques jours des eczémas, des dartres, des lupus, qu'aucun autre remède n'était parvenu à améliorer.

Les médicaments du Dr Jackson donnent des résultats merveilleux contre les rhumatismes et ulcères variqueux.

M. Couvreur et le Docteur Montaigne nous ont affirmé ne jamais encore avoir eu d'insuccès, les ulcères datairent-ils même de 30 ans et la jambe aussi malade qu'on puisse se l'imaginer.

Je vais relater ici une constatation de la plus haute importance. Ayant entendu dire qu'une personne de la rue de Bouvines avait été guérie, alors que tout espoir était perdu, je me suis rendu chez la personne en question, M. Palmyr Duhem, rue de Bouvines, cour Fontier, qui m'a appris qu'étant deffigré depuis sept ans par une dartre et de l'avoir d'une violence extrême, qu'il avait été un an à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille, et avait été soigné par les sommités médicales et que rien n'avait jamais réussi à le guérir.

M. Duhem nous affirme avoir été guéri au bout de deux mois du traitement Jackson puis nous parle de la guérison non moins extraordinaire de son enfant de deux ans qui était né avec une dartre sur toute la figure et la tête et guéri en six semaines. M. Duhem ajoute qu'il est très malheureux que les journaux n'annoncent pas à tous ceux qui souffrent sans espoir de guérison qu'il existe de pareils remèdes.

M. Duhem, là-dessus, parle des médicaments Jackson qui l'ont sauvé, avec une effusion de reconnaissance absolument compréhensible et appelle M. Couvreur son sauveur, car, dit-il, je demandais tous les jours ou mes guérison ou la mort, et j'ai eu bien souvent l'envie d'en finir avec la vie, tant j'étais malheureux et vilain à voir. On comprendra facilement que nous nous fassions volontiers l'écho d'une telle nouvelle et que nous fassions le jour sur des guérisons aussi merveilleuses.

Monsieur Couvreur tient à la disposition du public une quantité innombrable d'attestations de diverses affections toutes plus ennuyeuses les unes que les autres.

Nous ne pouvons que féliciter Monsieur Couvreur de travailler à répandre des remèdes aussi merveilleux, et nous sommes heureux de constater qu'il n'y a aucune exagération ni aucun charlatanisme dans la réclame qui est faite aux médicaments du docteur Jackson.

Véritas.

AVIS AUX CYCLISTES
et aux personnes qui désirent être bien chaussées

La Maison Coomans vient de fabriquer plusieurs genres de bottines et souliers fantaisie pour la ville et pour cyclistes. Elles sont d'une force, d'une souplesse et d'une légèreté sans pareille, malgré leur bas prix.

Bottines anglaises en veau jaune, choix extra et en plusieurs couleurs, hommes 15.50, Dames 12.50.

Soulier plusieurs coupes, veau jaune choix extra et en plusieurs couleurs, hommes 8.93, Dames 7.95.

Soulier plusieurs coupes vachette russe jaune et noir, hommes 9.95, dames et garçons 5.95.

Grand assortiment de chaussures de luxe et de travail, pour hommes, dames, fillette et enfants, vendu en solde, 30 p. 0/0 au dessous de leur prix réel, à la concurrence chez

Coomans-Montignies, 34-36, rue Blanchemaille.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette
3 grands prix. — 20 médailles d'or

LE ROI DES CAFÉS
2 MÉDAILLES D'OR
Qualité extra — Mélange spécial
Chombart-Dumont
ROUBAIX

TOURCOING

Transport d'alcool en fraude

Hier soir vers 5 heures, le préposé d'octroi Ducoulombier passant rue des Prêtrs voulut arrêter un buquet de marchand de liqueurs sur lequel se trouvait un tonneau d'alcool, à l'effet de s'assurer si le conducteur était en règle.

Mais celui-ci n'arrêta pas sa voiture, et une roue passa sur le pied droit de l'employé d'octroi le blessant assez légèrement.

Lorsqu'il fut à quelques pas du conducteur du buquet fit rouler le tonneau sur le sol. Il fut relevé et transporté à la gendarmerie.

Il contient environ 120 litres d'alcool. Quelques instants après le propriétaire du tonneau vint à la gendarmerie et présenta les papiers qu'il était procuré après coup car les heures ne concordaient pas.

L'affaire aura la suite qu'elle comporte.

Vol à l'échange de pièces

Nous avons maintes fois mis le public en garde contre les filous qui se présentent en demandant si l'on n'a pas telle ou telle pièce à une effigie ou millésime déterminés et qui subtilisent adroitement la monnaie.

M. Cousson, épicier rue Saugrenu et M. Bernard, cabaretier rue du Touquet, se sont fait refaire, le fer pour 40 fr., le second pour quelques francs.

Fort heureusement, la police en capturant les auteurs des vols a évité à d'autres de se faire chapauder.

Ce sont deux femmes, les nommées Marie Raynolde, 21 ans, née à Richemont (Cher) et Rosalie Lambergien 44 ans, de St-Pierre (Martinique), toutes deux acrobates de passage à Wattrelos, qui commettaient les vols.

Accident

M. Louis Nuyttens, 65 ans, journalier, rue de l'Espierre, se trouvait à la gare des Francs près d'une voiture appartenant à M. Louis Huyschart.

En aidant pour faire reculer le cheval, M. Nuyttens a reçu un brancard sur le pied gauche, et a contracté une forte contusion. M. le docteur Desbonnet a donné ses soins au blessé qui a ensuite été admis à l'Hôtel-Dieu.

Accident de travail

M. François Méthelly, 61 ans, domestique au service de M. Marquilier, entrepreneur, a eu l'index de la main droite écrasé par une charrette.

M. le docteur Vienne a pratiqué l'amputation. L'incapacité de travail sera de 4 semaines environ.

Le blessé, qui recevra son salaire, a été reconduit à son domicile, rue de la Latte, en voiture.

.˙.

M. Louis Evrard, 45 ans, menuisier chez M. Carissimo, scindt des lattes à la scie circulaire. La pièce de bois s'étant échappée, l'ouvrier a eu la main droite entaillée.

Le pendon de l'index a été sectionné et la deuxième phalange du majeur dendué jusqu'à l'os.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Bernard. L'incapacité de travail sera de six semaines environ.

Le grand concours international de coqs

C'est aujourd'hui, nous le rappelons encore une fois, qu'aura lieu à la salle des Fêtes de la place Leverrier le grand concours international des coqs qui comporte 1500 fr. de prix.

A neuf heures et demie du matin, se fera le tirage au sort des sociétés, puis la mise au parc pour le premier tour aura lieu à dix heures et demie.

L'après-midi et le reste du jeu à partir de 2 heures après-midi.

Tout fait prévoir un gros succès.

Société des Concerts symphoniques

La Société des Concerts symphoniques organise pour le dimanche 9 mai, à 4 heures après-midi, à la salle des Fêtes, un grand concert dans lequel on entendra la célèbre violoniste Ysaye.

Il n'est pas douteux qu'autre nos concitoyens, les Lillois et les Roubaisiens voudront venir applaudir l'un des plus grands virtuoses du monde.

L'orchestre dirigé par M. Frédéric Dubois accompagnera le maître dans plusieurs œuvres importantes.

Ajoutons que pour cette solennité musicale offerte aux membres honoraires de la société il sera mis en vente des cartes pour les personnes qui y sont étrangères.

Société de Trompettes

La société des trompettes la Mexicain Tourquenoise informe les personnes qui desireraient faire partie de la société que son siège est établi rue Saint-Jacques, à l'estaminet de M. Louis Brayé où elles pourront se faire inscrire.

Un cours de solfège gratuit se fera trois fois par semaine.

Union vélocipédique tourquenoise

L'Union vélocipédique tourquenoise, qui s'occupe spécialement de tourisme, organise, à l'occasion des fêtes de Pâques, quelques promenades d'entraînement dont nous sommes heureux d'informer nos lecteurs.

Le dimanche, à 2 heures très précises, départ pour Ascq, afin d'arriver à temps pour assister au passages des coureurs de la course Paris-Roubaix : retour à Tourcoing, 7 heures.

Lundi matin, à 9 heures, promenade à Comines par Linselles, retour par Ste-Marguerite, Quesnoy et Tourcoing, à une heure.

Mardi à 2 heures 1/2 précises, grande promenade par Bassenr, Wambrechies, Lambersart, Lomme, Wez-Macquart, Quesnoy. Linselles, retour à Tourcoing vers 7 heures 1/2.

Le départ et le retour au Café Delvoye, siège de la Société.

Ceux qui s'intéressent à la Course Paris-Roubaix trouveront au Café Delvoye les résultats du passage aux différents contrôles de la route des principaux coureurs. On sait qu'un tourquennois, Léon Couche, prend part à cette grande épreuve de fond.

A. D.

Bibliothèque communale

En conformité de l'article 7 de son reglement, la bibliothèque communale sera fermée du jour de Pâques au lundi de Quasimodo.

Laboratoire municipal d'analyses

A l'occasion des fêtes de Pâques, le laboratoire d'analyses sera fermé au public jusqu'au lundi 26 courant.

Société des anciens sous-officiers et soldats

Les membres de la dite Société sont priés d'assister, porteurs de leur insigne, à l'obit anniversaire qui sera célébré en mémoire du maître-autel de l'église paroissiale de St-Joseph (Croix-Rouge), le lundi de Pâques à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Arthur Scalbert, décédé à Mojanga (Madagascar).

Tir à l'arc

Aujourd'hui, à trois heures, tir de cent francs sur trente trous ouverts aux sociétés de « Francs Tireurs Tourquennois », rue des Carliers. — Mise : 1 fr. — Conditions d'usage.

Cirque Diter

La troupe du Cirque Diter, qui doit donner en notre ville quatre représentations, a fait, hier soir d'excellents débuts qui font presager un grand succès pour celles qui seront offertes au public tourquennois pendant ses deux jours.

Le programme était très bien composé et tous les numéros ont été rendus à la satisfaction générale aussi, les nombreux et chaleureux applaudissements de l'assistance n'ont-ils pas été ménagés aux vaillants artistes.

Nous ne pouvons, à notre grand regret, nous étendre bien longuement aujourd'hui sur la valeur de chacun d'eux, nous y reviendrons demain et nous conseillons vivement à nos lecteurs d'aller au cirque Diter passer une soirée pendant ces jours de fêtes, et ils y trouveront une agréable distraction et ne regretteront certes pas leur temps.

Cercle Sténographique

MM. les membres du Cercle Sténographique de Tourcoing sont informés qu'en raison des fêtes de Pâques, les cours de sténographie et de machine à écrire se feront le jeudi, 23 courant à 8 heures du soir.

Noces d'or

A l'occasion du jubilé des époux Seraphin Demain qui doit se célébrer le lundi de Pâques, les habitants du quartier du Pileuvez, organisent une fête qui doit durer le lundi et le mardi. Les maisons et les rues seront pavoisées et illuminées.

Une musique, dansée le lundi à 10 heures du matin, en l'église Notre-Dame de Lourdes. La Cécrale « Les Pouvrées » et un groupe de musiciens instrumentistes du quartier s'y feront entendre.

Grand Hôtel, rue Carnot
TOURCOING
Propriétaire : M. DEROUBAIX
DIMANCHE FÊTES DE PAQUES
MENU
Potage Portugais
Hors d'œuvre
Radis, Sardines, Filets de harengs
Turbot sauce Vénitienne
Filet de bœuf Béarnaise pommes nouvelles
Petits pois à la crème
Pintade sur canapé
Salade de Cresson
Fromages
Gateaux au blanc
Praline — Desserte
1/2 Bordeaux
Prix : 3 Francs.
Service très soigné par petites tables
Lumière électrique — Grande salle pour noce et banquet
Bain à toute heure, salle confortable.

Wasquehal. — Les membres du comité des anciens militaires adressent aux habitants de la commune la protestation suivante :

Chers concitoyens,

Malgré l'opposition que nous avons faite aux membres du Conseil municipal qui s'érigent maintenant en seuls membres du comité, la fête à laquelle devait donner lieu l'érection du monument dû à notre initiative et à votre générosité est transformée en manifestation civique.

L'armée à laquelle nous sommes fiers d'appartenir et où ont passé les hommes de cœur que nous allons glorifier, l'armée, disons-nous, respecte toutes les convictions. Un seul lien unit tous ses membres ; ce lien, c'est l'amour de la Patrie.

Nous demandons qu'à cette fête prennent prendre part tous ceux qui ont passé par la grande école, quelles que soient leur religion et leurs opinions politiques.

Les cinq membres du conseil municipal ne l'ont pas voulu.

Quelques réflexions sur chacun de ces cinq autoritaires vous montreront quel est leur patriotisme.

Nous ne parlerons pas de M. Delassalle, maire, ancien sergent-major dans la garde mobile, mais tout le monde sait ou se trouvaient les membres de la famille de M. Bonnet et Lourdin qui étaient dans la mobile dans le même temps, et quelle époque ils ont accompli leur service militaire. M. Bonnet a reçu deux diplômes, un certificat de réforme.

Quant au cinquième, M. Hector Librecht, il est fils de hobje.

Voilà donc tout ce qui composé la coterie qui, s'affublant du titre de patriote, n'a pas honte de vouloir instaurer cléricalisme au monument aux morts qu'il n'aurait jamais songé, faisant perdre ainsi aux petits commerçants une journée de recette tractueuse.

Vous les jugerez, chers concitoyens, et avec nous vous appellerez de vos vœux l'heure du châtiment, c'est à dire le jour où vous leur signalerez leur condamnation en les chassant de la mairie.

Honneur aux braves dont les noms sont gravés sur la pierre!

Vive Wasquehal! Vive la France!

Vive la République!

Les trois membres du Comité.

(Anciens militaires.)

Mouvaux. — Coup de couteau. — Vendredi dernier, vers deux heures et demie de l'après-midi, la dame Nicolat sortait tout ensanglantée de son estaminet « Au Réveil du Jour », allant chercher du secours auprès de ses voisins contre son mari qui venait de la frapper sur le derrière de la tête, d'un coup de couteau.

Les gendarmes, venant à passer, ont interrogé la malheureuse sur la cause de sa blessure. Leur présence l'ayant intimidée, elle leur dit que son mari ne lui avait rien fait, sans vouloir donner d'autres explications.

Sur cette déclaration, les gendarmes se sont retirés.

Cet incident avait rassemblé devant la maison des époux Nicolat, un grand nombre de curieux.

Châteeng. — La gendarmerie vient d'ouvrir une enquête sur une tentative d'assassinat à la pudeur commise par un propriétaire bien passant sur la dame Juliette Parent, âgée de 22 ans, accouchée depuis un mois.

LILLE

ENTRE ADJOINTS

Il paraît que la municipalité collectivore ne donne pas le spectacle de la fraternité à plus gros et de l'union la plus étroite.

On raconte qu'hier matin, une vive altercation s'est produite entre M. Hannotin, adjoint chargé des travaux publics et son collègue, M. Stacs-Brame, qui serait adjoint à tous les services publics.

Ce dernier ne se contente plus d'observer les marges, de surveiller les étoiles et de faire concurrence à Nostradamus.

Il ne lui suffit même plus de contempler avec amour les pompes funèbres de la maison Geoffroy, il veut encore accaparer tous les autres services municipaux et partout, ses collègues trouvent dans leurs jambes cet homme de poids.

M. Hannotin s'est paraît-il fâché de voir son importance M. Stacs-Brame se mêler de choses ne relevant pas de sa compétence. Il s'en est plaint l'un à l'autre vivement au maire, et les ferent s'est tellement accentué qu'on parle de la démission probable de M. Hannotin.

Les choses en sont là.

Le scandale de la Préfecture

Quand nous disions qu'il y avait des lacunes regrettables dans la mémoire de M. Pioteix, nous ne nous attendions pas à ce que notre confrère nous en donnât aussi promptement une nouvelle preuve.

En effet, M. Pioteix dit qu'il nous a raconté dans la salle des Pas perdus du Palais de Justice, qu'il était allé à La Bassée et pendant une demi-colonne notre confrère s'évertue, sur le ton de la plaisanterie la plus enjouée et combien légère et parfois aimable, à prouver qu'il a voulu nous mettre « dedans ».

Or, M. Pioteix se trompe encore une fois en indiquant le Palais-de-Justice comme l'endroit où il nous a parlé de son voyage à la Bassée.

C'est en effet, dans le bureau de la presse, à la permanence de police que M. Pioteix nous apprit qu'il n'avait pu assister à la scène de la préfecture, puisqu'il était, ce jour-là, parti à la Bassée, accompagnant sa femme indisposée.

En somme, la présence de M. Pioteix à la préfecture n'a en soi qu'une importance très relative.

Mais ce qui est le plus grave, pour notre confrère, ce sont ces lacunes qui se produisent dans sa mémoire et nous lui conseillons, lorsque les hasards de l'interview sur les phénomènes météorologiques le mettront en présence de M. le docteur Stacs-Brame, de demander à ce dernier le nonnettre quelques gouttes de sa liqueur de l'électro-thérapie. Cette médication est absolument souveraine, paraît-il, dans les cas de paralysie partielle des lobes cervicaux.

.˙.

M. Vincent, voyageur de commerce, témoin dans l'affaire de la préfecture, a été entendu, hier matin, par M. Delalé, juge d'instruction.

La déposition de M. Vincent n'a apporté aucun élément nouveau à l'instruction qui sera close très prochainement.

Nous croyons qu'il n'y aura d'accusé que M. Devernay.

.˙.

M. Eugène Ghesquière, secrétaire de la section lilloise du Parti ouvrier, nous adresse une lettre qu'on lira ci-dessous.

Nous étions en droit de ne pas l'insérer, puisque nous n'avons nullement mis en cause M. Ghesquière et parce que le signataire lance des insinuations fielleuses à notre adresse. Mais nous voulons lui prouver que s'il y a de la mauvaise foi en l'occurrence ce n'est pas chez nous qu'il faut la chercher.

M. Devernay n'a pas été l'objet d'un blâme, soit, puisque M. Ghesquière le dit. Toutefois, si nous en jugeons par le ton menaçant que prend le secrétaire de la section lilloise du parti ouvrier, il ne perd rien pour attendre, à moins que la justice déclare blanc comme neige le conseiller général boxeur.

C'est d'ailleurs ce que nous lui souhaitons, car, en vérité, quel intérêt avons-nous à ce que M. Devernay soit condamné ou blâmé? Aucun.

Que M. Ghesquière ne prenne donc pas un air de rodomont qui ne nous émeut nullement.

En attendant, voici sa lettre :

C'est par erreur sans doute que vous annoncez dans votre journal daté du 18 avril courant, que le citoyen G. Devernay a été blâmé par le Parti Ouvrier dans sa dernière séance.

Si le Parti Ouvrier s'est réuni jeudi soir, à la Maison du Peuple ce n'est pas spécialement pour l'affaire de la Préfecture. — Cette réunion était une réunion mensuelle.

On n'a donc pas eu à s'occuper de l'affaire Devernay-Grand, pour l'excellente raison que, agissant mieux que vous ne le faites, nous attendons que la justice ait prononcé pour savoir ce que nous avons à faire et la mesure disciplinaire que nous avons à prendre, s'il y a lieu.

Comme vous le voyez, votre bonne foi a été surprise, c'est du moins ce que nous croyons. Car nous ne voulons pas aller jusqu'à supposer que vous ayez voulu servir à vos lecteurs, en cette circonstance, un poisson d'avril par trop tardif.

Nous le répétons, il n'a nullement été question du citoyen Devernay devant le Parti Ouvrier.

Inutile, par conséquent, de prendre vos désirs pour des réalités.

Agréez mes salutations distinguées.

Eugène Guisquière.

Drame au vitriol

Non-seulement les familles ouvrières deviennent terriblement précoces en leurs liaisons amoureuses, mais ils en arrivent à de cruelles vengeances.

En effet, le jeune Jules Moreau, rélieur, âgé de 17 ans, a été vitriolé par son amie Adolphine Vandenberghe, 16 ans 1/2, varoutieuse, rue du Commerce, 16, à Fives.

Les deux jeunesgens se fréquentent depuis un an, mais, depuis trois semaines, il y a de la brouille entre les deux amoureux. Jules Moreau voulait quitter la fillette ; celle-ci, furieuse, vint le trouver rue Archimède, rue de la Bleuse, 17, où il habite avec son père au troisième étage.

Il était trois heures et demie de l'après-midi lorsque la jeune fille fit irruption dans la chambre de Moreau.

Celui-ci, qui est sans travail depuis quelque temps, était couché sur son lit ; Adolphine Vandenberghe s'approcha de lui et lui jeta un bol de vitriol sur le côté droit de la figure.

Le pauvre garçon, cruellement brûlé, s'éveilla en poussant des cris horribles qui furent entendus par Mmes Martin et Dubrulle qui vinrent accoururent au secours du malheureux et lui lavèrent la figure à grandes eaux.

Le téléphone avisa M. Perlet, commissaire de police du 1er arrondissement, du drame qui venait de se passer rue de la Hallotterie.

La victime fut conduite au poste du 1er arrondissement où le docteur Richez lui appliqua un pansement.

Le blessé a tout le côté droit du visage brûlé, l'œil est heureusement préservé, il a demandé à être soigné à son domicile.

La jeune fille qui a pris la fuite est activement recherchée.

LE NORD

VALENCIENNES

Incendie dans un magasin de grains

Près du Pont Jacob, entre la gare de Valenciennes et la Croix d'Anzin, faisant face aux quais de l'Escaut, sont les magasins de grains de MM. Mering frères, dont les bureaux sont rue de Cambrai, 276 et rue de Lattre, 276 et de M. Léon Charlet (actuellement dirigés par M. Rollier) ces derniers en équerre sur les premiers.

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers une heure, les pompiers étaient déchenchés dans la ville et de la banlieue.

Le feu avait pris naissance dans l'angle de derrière, commun aux deux magasins, et gagnait celui de M. Charlet, laissant l'autre intact.

Heureusement, bien que la chaleur ait contribué à les rendre plus dangereux, les incendies soient en bois, le feu ne s'était propagé qu'avec beaucoup de lenteur, sans doute à cause des pluies qui étaient tombées.

Ce commencement d'incendie, attaqué vigoureusement, et grâce surtout à la promptitude des secours, fut bientôt éteint.

Les dégâts sont évalués à 500 m. carrés de toiture ou de cloison brûlés, et en grains d'orge répandus ou inondés pour une valeur de 40,000 francs, dit-on. Il y a assurance à l'Union et au Soleil.

On ignore comment l'incendie a pris naissance.

On rapproche ce sinistre de celui qu'il y a 15 jours, le dimanche 4, à 5 heures du soir, avait failli éclater dans le même immeuble, sur un autre point, brûlant seulement quelques planches.

Une enquête est ouverte.

Directeur de mines tué à Vicoigne

Les voyageurs des tramways de Saint-Amand annonçaient hier, vers midi, la nouvelle d'un épouvantable accident.

M. Georges Dirant, directeur des mines de Vicoigne, accompagné d'un ingénieur et d'un maître-porion, faisait dans la matinée une tournée d'inspection des galeries souterraines.

Dans l'une des galeries où l'on déboisait, il fit observer que le « boisage » avait été mal fait. Il désigna même un pierre énorme qui paraissait insuffisamment soutenue et donna des or-

C'est un succès si COLOSSAL que vous pouvez sans crainte de vous tromper le vous dire que sur CENT Voitures d'enfants QUATRE-VINGT-DIX sortent des Grands Magasins des

GALERIES MODERNES
45, 47, 49, rue Nationale
LILLE
Il y a surtout une certaine voiture à 29 fr. 90 qui vaut tout simplement CINQUANTE Francs.

dres pour que l'on fît aussitôt des travaux de consolidation.

Sa visite terminée, M. Dirant revenait par cette galerie quand tout à coup, cette même pierre du poids de 1400 kilos, se détacha et le renversant, lui défonça le côté gauche de la poitrine et lui fit une grave blessure à la tête.

L'ingénieur et le maître-porion n'avaient pas été atteints.

Il était 10 h. 1/2 ; l'accident fut aussitôt connu. Dégagé aussi rapidement que possible par les ouvriers accourus, M. Dirant fut remonté au jour dans un état désespéré. A peine donnait-il signe de vie.

Malgré les soins des médecins, le blessé expirait à 4 h. de l'après-midi. M. Dirant était âgé de 39 ans.

Mme Dirant, née Dutouquet, sœur du jeune architecte récemment décédé, se trouvait lors de l'accident, avec ses enfants dans sa famille à Valenciennes.

Electricité : Galeries Lilloises.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, brûlures chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on apprécierra le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 17 avril 1897

Présidence de M. Lemaire, juge.
Ministère public : M. Du Bousquet de Florian.
ROUBAIX

Echo des élections municipales. — Dimanche dernier, dans la soirée, une bande de collectivistes fêtant le résultat des élections municipales débouchait rue Neuve, allant vers la porte de la sûreté.

Les échos retentissaient du bruit des voix chantant l'Internationale, et par moments les cris de : « A bas la police ! » « Vive la République ! »

Les agents Voirman et Soufflet ayant entendu qu'un nommé Henri Basson, cordonnier, âgé de 26 ans, pousser ce cri séditieux, le prièrent de se taire et devant son attitude se mirent en devoir de l'arrêter.

Mais Basson se débattit, sans cependant porter de coups et s'échappa des mains des agents pour se faire arrêter un peu plus loin par un gendarme.

Pendant que cette scène se passait, un camarade de Basson, le nommé Camille Vanoothuyse, 21 ans, tisserand, portant un coup de bâton à l'agent Quinit et des coups à ceux qui voulaient l'arrêter.

Les deux prévenus sont poursuivis pour coups et rébellion. Les débats qui ont démontré que Basson n'avait pas porté de coups et ne s'était pas rebellé, mais avait simplement joué des coudes et des épaules pour se dégager, le tribunal l'a acquitté, le fait d'avoir crié à bas la patrie n'étant pas penalement punissable.

Quant à Vanoothuyse, il a été condamné à deux mois de prison.

Etat-Civil de Roubaix

Du 17 avril

Naissances — Anne Omlor, rue de la Balance — Joseph Dielman, rue de Lesne, 36 — Florentin Vanhove, rue Lavoisier, 53 — Julie Jaine, rue Daubenton, 163 — Gaston Bourrois, rue Nain, 11 bis — Leon Blanckaert, rue Bernard, 48

Décès — Louis Remion, 67 ans, rue de la Conférence, 91 — Albert Cadvelle, 7 mois, Hôtel-Dieu — Valère Bonte, 11 jours, rue de la Barre, 36 — Pauline Verhelst, 3 mois, rue de la Guinguette, c. Dufontaine — Albert Mazurelle, 4 jours, rue des Images Haine, c. Dufourez — Fernande Vincke, 6 mois, rue Franklin, 125 — Elise Oge, rue de la Conférence — Virginie Matthys, 67 ans, Hôtel Dieu — Henriette Huyghe, 7 mois, Hôtel-Dieu — Louis Levens, rue d'Alma, 242 — Flavie Dussutoire, 71 ans, place du Trichon, 19 — Georges Dewilde, 1 an, rue Jouffroy, 6 — Angèle Lamarcq, 38 ans, Hôtel Dieu

Mariages — Entre: Joseph Ghisquière, journalier, 25 ans, rue Constantine 12 et Jeanne Hornet, peigneuse, 27 ans, même adresse — Louis Selosse, peigneur, 28 ans, à Tourcoing et Emilie Corrallie, soigneuse, rue Bayard, 30 — Adrien Houzé, coiffeur 24 ans, Tourcoing et Louise Helynck, s. profession, 21 ans, rue du Curoir — Henri Delaporte, ajusteur, 24 ans, rue du Coq-Français, 19 et Adèle Delligly, soigneuse, 23 ans, même adresse.

Etat-Civil de Tourcoing

du 17 avril

Naissances. — Philomène Castelain, rue Fin de la Guerre — Madeleine Demarchelier, rue Dupuytren — Georges Dupuis, rue de la Latte, 276 — Raymond Leclercq, rue du pont de Neuville — Alphonse Vandeveldé, rue des Virolois.

Décès — Sidonie Bilain, 1 an, 3 mois, rue Cuvier — Brano Degroote, 3 mois 20 jours, rue de Gand, 590 — Gaston Desmoulin, 3 mois 22 jours, rue Nationale.

Publications de mariages — Entre: Jules Coutreman, 21 ans, prof. et Marie Delroye, 25 ans, s. prof. — Georges Gontier, 26 ans, typographe et Germaine Grolier, 25 ans, couturière — Henri Gheysens, 27 ans, filature et Hortense Vanneste, 27 ans, s. prof. — Paul Glimant, 26 ans, employé de commerce et Angèle Poiier, 26 ans, fille de bureau — Narcisse Landtin, 35 ans, marchand de charbon et Marie Dhaze, 30 ans, repasseuse — Alphonse Lemaire, 3s ans, employé d'octroi et Sidonie Dutrieu, 25 ans, doublieuse — Julien Leruste, 27 ans, retordeur et Sidonie Lecompte, 25 ans, s. prof. — Alfred Schreiber, 26 ans, mécanicien et Julie Lemain, 25 ans, couturière — Ernest Simoens, 24 ans, commerçant et Caroline Dannin, 27 ans, s. prof. — Frédéric Mouvier, 30 ans, commerçant et Marie Meunier, 30 ans — Gaston Vansinnoys, 31 ans, tisserand et Marie Vandevelde, 26 ans, servante.

Mariages — Entre : Jean Baptiste Voleke, 26 ans, tonnelier et Stéphanie Reynieu, 24 ans, soigneuse — Emile Montagne, 30 ans, employé chef de préparation et Marie Petit, 23 ans, tailleuse — Louis Vienne, 19 ans, magasinier et Marthe Going, 19 ans, doublieuse — Charles Devaux, 23 ans, magasinier et Apolline Jouan, 31 ans, ouvrière en fleurs — Victor Leroy, 28 ans, domestique et Julienne Bruyère, 22 ans, servante.

Etat-civil d'Halluin

Du 1er au 15 avril

Naissances. — Seynave Maurice, Colbras — Vrasse Elodie, Mont — Mabert Joseph, rue Porchet — Delattre Marie, rue de Lille — Decocq Irma rue Basse — Chambeau Ernest, rue du cimetière — Reynaert Lucien, Tilleuls — Bonte Elodie, rue de la Paix — Vanhaeke Edmond, rue St-Hilaire — Duconlombier Alfred, rue St Sylvestre — Dhalluin Jean, Mont — Marx, rue des Ecoles — Leenknegt Henrit Mont — Deschesmacker Marie Cat, Notre Dame — Vermeersch Louis, cour Degrez — Favoresi Robert, rue du Moulin — Vermeulen Marie, Colbras — Six Elodie, Christ Dal — Rasschaert Prosper, contour du Soleil — Damorzier Madeleine, Moulin Dupont — Crépelle Marie, rue de Linselles — Depoorter Oscar, rue de la Lys — Vanderbeke Madeleine, rue de Lille — Dalsace Léon gravier de Bousbecques.

Mariage — Entre : Oscar Ecker, ouvrier lithographe et Marie Grimonprez, ménagère.

Décès — Dumont Victor, 8 mois, Colbras — Thiéri Constant, 75 ans, Mont — Durveaux Agnès, 15 jours, rue de Linselles — Gadeyne Victorine, 18 jours, rue St-André — Vandenberghe Julien, 9 mois 3 bulletin — Rousiale Achille, 3 semaines, rue Saint-Paul — Clarhonte Hortense, 58 ans, rue de Nord — Declercq Emile, 8 mois, rue Turbigo — Beauprez Virginie, 28 ans, rue St-Hilaire — Massion Cafine, 1 mois, rue d'Arcole — Dansel Alphonine, 3 semaines, rue St-Denis — Mase Pierre, 66 ans, rue de la Procession — Callewaert Barbe, 70 ans, Mont — Rasse Emile, 6 mois, Mont — Vanlerberghe Oscar, 6 mois Mont — Laridan Marie, 80 ans, rue St Paul — Dulaere Sidonie, 38 ans, rue St-Denis — Deschesmacker Marie, 2 jours, cité Notre-Dame, — Bayart Gustabe, 61 ans, Colbras — Arron Henri, Moulin Dupont — Anna Vast, 7 mois 18 jours Tiverrières — Tyson Eulalie, noir pignon — David Henri, 9 mois, rue St-André.

FINANCES

Paris, le 17 avril 1897.

La Bourse semble uvoir pris son parti de la question greco-turque et on attend la solution sans trop d'impatience.

Les rentes françaises maintiennent facilement leur niveau à 102.65 3 0/0, à 106.50 le 3 1/2 0/0.

Les porteurs d'obligations du Maroc à 500 0/0 ne voudront être remboursés dûment qu'après le remboursement des obligations du Maroc à 500 0/0 et leurs titres aux caisses du Comptoir National d'Escompte et de la Société Générale. Passé cette date, ils seront convertis d'office en obligations à 2 1/2 0/0.

Le Crédit foncier s'est peu modifié à 680.

Très bonne tenue du Comptoir National d'Escompte à 565.

Le Crédit Lyonnais entretient un bon courant de transactions de 749 à 750.

L'S Société Générale, dont le bilan de mars révèle une progression sensible des affaires sociales, finit en bonne tendance à 504.

L'action du Bec Auer est solidement tenue à 795, coupon de 50 fr. détaché. Il ne faut pas oublier qu'un coupon de 40 fr. viendra à échéance le 1er septembre prochain.

Tenue très ferme des actions des Chemins français.

Derniers cours

3 0/0, 102.67 — 3 1/2 0/0, 106.50 — Serbe, 00.00 — Crédit Foncier, 680.00 — Comptoir d'Escompte, 566 — Crédit Lyonnais 748.00 — Société Générale 512.

BOURSE DE LILLE

Du 17 avril 1897

Actions banques et diverses

Manufactures de chaussures de Lisncourt (a 100 t. p.) 100.

Forges et Houts-Fourneaux

Denain et Anzin (a. 500 t. p.) p. 500.

Charbonnages (actions)

Anzin le 1/100 de dénic, 5075 — Bruay, 1309 — Bully-